

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 octobre 2023,

Objet : Entretien des cimetières – changement de prestataire – auto-entreprise de Monsieur Grégory COURTOIS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

CYVOCT Jean-Michel
GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Soit 20 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 25 votants.

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

VU la délibération n°2021-095 PRESTATIONS ENTRETIEN DES CIMETIERES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal de recourir aux services d'un prestataire pour l'entretien des cimetières de la Commune Plateau d'Hauteville à savoir : - tonte, - désherbage écologique, – taille des haies, – entretien des clôtures.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise « MULTISERVICES » de Monsieur COULOMB Gabriel a cessé son activité sur la Commune de Plateau d'Hauteville à la date du 15 août 2023. L'entreprise n'est donc plus en capacité d'assurer l'entretien des cimetières tel que cela avait été proposé depuis 2021.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'autoentreprise de Monsieur Grégory COURTOIS situé au 166 rue de l'Escale, Nantuy à Plateau d'Hauteville pour une durée d'un an à compter du 26 octobre 2023. Il répond aux attentes de la mission. L'entrepreneur travaille seul et avec son propre matériel au tarif annuel de 4 500€. Monsieur le Maire informe qu'à cette fin, Monsieur Grégory COURTOIS disposera d'une clef des cimetières.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les prestations d'entretien des cimetières de la Commune Plateau d'Hauteville définies ci-avant, ne sont pas dans le champ des opérations funéraires et ne relèvent pas d'une habilitation particulière, elles seront cependant surveillées par la Police Municipale.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE**, de prendre comme prestataire l'auto-entreprise de Monsieur Grégory COURTOIS pour effectuer les différents travaux d'entretien des cimetières de la Commune de Plateau d'Hauteville au tarif annuel de 4 500€ sur ordres de service.

- **INSCRIT** la dépense au compte 61521

- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire
Philippe EMIN

